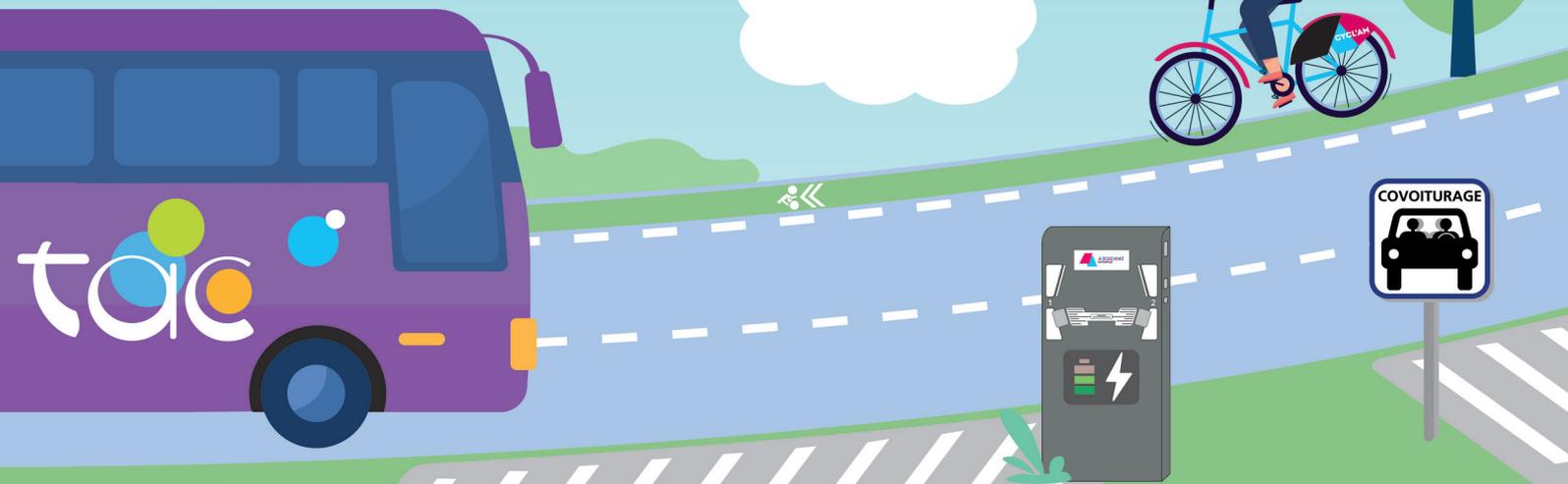




**ARDENNE**  
METROPOLE

# LE MAG



Vélos, bus, covoiturage, bornes de recharge pour véhicules électriques... Ardenne Métropole bouge avec vous au quotidien !

Aiglemont  
Arreux  
Les Ayvelles  
Balan  
Bazeilles  
Belval  
Chalandry-Élaire  
La Chapelle  
Charleville-Mézières  
Cheveuges  
Cliron  
Daigny  
Damouzy  
Dom-le-Mesnil  
Donchery  
Étrépigny  
Fagnon  
Fleigneux  
Flize  
Floing  
Francheval  
La Francheville  
Gernelle  
Gespunsart  
Givonne  
Glaire  
La Grandville  
Hannogne-Saint-Martin  
Haudrecy  
Houldizy  
Illy  
Issancourt-et-Rumel  
Lumes  
Montcy-Notre-Dame  
Neufmanil  
Nouvion-sur-Meuse  
Nouzonville  
Noyers-Pont-Maugis  
Pouru-aux-Bois  
Pouru-Saint-Rémy  
Prix-lès-Mézières  
Saint-Aignan  
Saint-Laurent  
Saint-Menges  
Sapogne-et-Feuchères  
Sécheval  
Sedan  
Thelonne  
Tournes  
Villers-Semeuse  
Villers-sur-Bar  
Ville-sur-Lumes  
Vivier-au-Court  
Vrigne-aux-Bois  
Vrigne-Meuse  
Wadelincourt  
Warcq

## ÉDITO

### Soyons mobiles et responsables

Depuis des années, à l'échelle nationale, le domaine des transports constitue le plus important producteur de gaz à effet de serre. Ce sont de loin nos véhicules individuels qui polluent le plus : plus de la moitié des quelque 130 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> produites en 2023 par un moyen de transport l'ont été par des voitures, loin devant les poids lourds (22 %) ou les avions (4 %).

Autre fait avéré, le territoire recouvert par Ardenne Métropole est en partie rural. Il comprend certes deux villes, Charleville-Mézières et Sedan et une importante couronne périurbaine mais aussi une majorité de bourgs, voire de villages, où les habitants, pour faire leurs courses ou aller travailler, ont peu d'autres possibilités que d'utiliser leur voiture.

Face au changement climatique, pourtant, l'inaction n'est plus de mise. D'où, à l'échelle de l'agglomération, une équation pas évidente à résoudre : comment réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des transports en tenant compte de la diversité des situations des habitants ?

Justement en mettant en place un panel d'offres dense pour que chacun puisse trouver une solution de mobilité responsable adaptée à sa situation.

Ardenne Métropole est depuis longtemps responsable des transports en commun dont la flotte de bus passe progressivement à l'électrique. En outre, principalement à destination des habitants des zones urbaines, notre agglomération a développé au fil des années une politique complète d'incitation au vélo, en soutenant la réalisation de pistes et bandes cyclables ou en proposant des vélos électriques Cycl'AM à la location via un réseau de stations qui a encore vocation à s'étendre.

Dans les zones plus rurales, outre les dessertes principales en bus ou en train, la proposition d'Ardenne Métropole repose sur deux piliers. D'une part, l'incitation au covoiturage, cette pratique qui permet à plusieurs personnes désireuses d'effectuer le même trajet au même moment de s'asseoir dans la même voiture, donc de partager les frais. Et d'autre part, un soutien à l'électrification du parc de véhicules individuels. C'est ainsi que notre territoire a été le premier des Ardennes à être équipé de bornes de recharge en 2018 et demeure aujourd'hui l'un des plus densément pourvus de France. Ces bornes seront d'ailleurs prochainement modernisées pour rester attractives et continuer à soutenir le passage de nos concitoyens à la voiture électrique ou hybride.

Boris Ravignon  
Maire de Charleville-Mézières  
Président d'Ardenne Métropole

# Location de vélos, covoiturage, bus électriques : ça bouge avec Ardenne Métropole !



**Ce début de printemps radieux vous a mis des fourmis dans les jambes ? Ça tombe bien : dans de nombreux domaines concernant la mobilité, Ardenne Métropole change de braquet !**

Faciliter et améliorer la vie des habitants de son territoire : telle est, résumée en une formule forcément réductrice, la principale mission d'Ardenne Métropole depuis sa création en janvier 2014. Formule qui, entre autres, se traduit concrètement dans des domaines qui touchent à votre quotidien, comme le ramassage puis le traitement des déchets, la distribution d'eau potable et le traitement des eaux usées, ou encore les mobilités.

C'est en effet l'agglomération qui est responsable de la bonne gestion des transports publics, gestion confiée à un délégataire, RATP Dev, filiale du groupe RATP, des transports scolaires mais aussi du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, de l'offre de location de vélos à assistance électrique, Cycl'AM, ou encore du développement des itinéraires cyclables, que ce soit par la création en direct de nouveaux tronçons ou par l'aide financière apportée à telle ou telle commune lors de chantiers de même nature. Et dans ce domaine des mobilités, Ardenne Métropole avance à grands pas.



Ardenne Métropole intervient de deux manières différentes pour densifier le réseau d'itinéraires cyclables sur son territoire : soit en aménageant elle-même de nouvelles pistes, soit en aidant financièrement les communes qui en font de même. Concernant la 1<sup>ère</sup> méthode, le meilleur exemple est constitué de la liaison entre

## Pistes cyclables

Prix et Mézières, en bord de Meuse, à l'arrière du parc des expos carolomacérien. Ce nouveau tronçon de 600 mètres, recouvert d'enrobé et doté de lampadaires, a également été pourvu de bancs et de poubelles, installés par la Ville de Charleville-Mézières. Celle-ci devrait opérer sous peu la rénovation de lampadaires en bordure de piste, derrière le Parc des expositions. D'autres liaisons se trouvent actuellement à l'étude : Sedan / Balan / Bazeilles, Aiglemont / Charleville ou encore la passerelle Floing / Glaire ou la jonction entre Tournes et Charleville.



Côté aides, l'agglomération participe financièrement aux travaux menés par les villes de Sedan (quai de la Régente) ou Charleville-Mézières (rénovation de la passerelle Bayard). Toujours sur Charleville, il va en être de même avec l'aménagement de la rue Georges Brassens.

## Covoiturage

Autre méthode efficace pour réduire le nombre de voitures



circulant sur nos routes ou dans nos rues, le covoiturage. Ardenne Métropole est actuellement en phase de concertation avec ses communes membres, le but annoncé étant d'aménager d'ici la fin de l'année une quinzaine d'aires identifiées par des panneaux et un marquage au sol, tout en signalant leur présence sur les sites internet spécialisés dans ce type de transport.

Fin 2018, Ardenne Métropole devenait l'un des tout premiers territoires de France à mettre en place un réseau de bornes pour véhicules électriques digne de ce nom, composé de 149 points de recharge représentant 298 points de charge (2 par borne).



## Bornes de recharge pour véhicules électriques

Avouons-le, les premiers mois d'utilisation furent parfois complexes, avec de nombreuses pannes ou dysfonctionnements... Mais tout est rentré dans l'ordre et le parc communautaire de bornes électriques est aujourd'hui utilisé avec satisfaction par un nombre toujours croissant d'utilisateurs. L'agglomération va prochainement lancer une étude prospective sur l'évolution de ce réseau dans les années qui viennent.

<https://ardennemobilité.register.virtaglobal.com>



TURENNE  
GOULDEN



## VOTRE AGENCE DE SEDAN A DÉMÉNAGÉ

Retrouvez-nous, le 1er avril 2025



## Bientôt des bus électriques

Le réseau Tac, qui chaque année totalise près de 2,4 millions de voyages, utilise à cette fin 55 bus, la plupart d'entre eux roulant encore au diesel. Ardenne Métropole a donc clairement annoncé son intention de progressivement « verdier » cette flotte.

Raison pour laquelle des essais ont été effectués ces derniers mois pour déterminer quelle était la meilleure alternative compte tenu des spécificités du réseau communautaire de transports publics, l'électrique ayant remporté les suffrages. Trois de ces bus ont donc été commandés l'an dernier, pour une livraison attendue d'ici la fin de l'année, un 4<sup>e</sup> et un 5<sup>e</sup> devraient être à leur tour livrés en 2026. Chacun d'eux présente à l'achat une valeur dépassant 540 000 €. Parallèlement, 11 bus diesel parmi les plus anciens ont été aménagés pour pouvoir rouler en utilisant du biocarburant.



Entre Ardenne Métropole et le vélo, la lune de miel ne date pas d'hier. Rappelons en effet que l'agglomération a dans un premier temps versé près de 550 000 € aux acquéreurs locaux d'une bicyclette (y compris

## Cycl'AM

électrique), sous forme d'une aide à l'achat, soit pas loin de 3 000 personnes. Autre acte fort, l'ouverture en juillet 2023 du réseau Cycl'AM : d'abord 80 vélos à assistance électrique, aujourd'hui 100 et dans quelques semaines 110, tous proposés à la location. Il suffit pour cela de s'inscrire puis de se rendre dans l'une des 30 stations de location réparties sur le territoire communautaire.

Et le succès est au rendez-vous : le record mensuel de locations a logiquement été établi aux beaux jours, en août dernier, avec près de 2 300 sorties comptabilisées. Autre chiffre à prendre en considération,



l'augmentation notable du trafic cycliste. La Ville de Charleville-Mézières a installé sur le pont de la Victoire un dispositif permettant de compter le nombre de vélos qui empruntent chaque jour cette artère : en mars 2024, la moyenne quotidienne culminait à 505 passages, contre 577 cette année, plus 194 trottinettes.



Ça tombe bien, l'offre Cycl'AM va encore se renforcer avec trois nouvelles stations qui ouvriront cet été sur Charleville-Mézières, ce mode de déplacement étant logiquement plus utilisé en milieu urbain : au Val de Vence, rue du Petit Bois - donc à proximité immédiate de la place Ducale - et sur le terre-plein situé à la jonction entre la route de Prix et l'avenue du 91<sup>e</sup> RI. Dernière bonne nouvelle, que les utilisateurs réguliers ont déjà découverte, les vélos (fabriqués en France) ont été débridés, ce qui leur permet aujourd'hui de rouler jusqu'à 25 km/h.

**32 stations sur 16 communes**

**Juillet 2025 : +3 stations à CMz !**

**100 vélos en libre-service**



## Comment ça marche ?

- ◆ Téléchargez l'application **CYCL'AM**
- ◆ Egalement disponible sur la webappli → [cyclam.ecovelo.mobi](http://cyclam.ecovelo.mobi)



## Tarifs

### Abonnements

1 semaine	1 mois	1 mois réduit*	1 an
5 €	15 €	10 €	70 €
10 minutes gratuites à chaque nouveau trajet			
au-delà des 10 premières minutes : 0,05 € / minute			

\*étudiant / demandeur d'emploi

Forfait Escapade 4 heures	"Système Flash" (sans abonnement)
15 € + au-delà de 4 h : 0,05 € / minute	0,10 € / minute



## NOUVELLE ADRESSE

6 Place Goulden  
08200 SEDAN



## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### Charleville-Mézières

 Centre aquatique Bernard Albin 

 "période scolaire"

 **Fériés**

ascension

> jeu. 29 mai : 9 h > 12 h 30

> ven. 30 mai :

10 h > 17 h - 18 h > 21 h

> sam. 31 mai : 10 h > 18 h

> dim. 1 juin : 9 h > 12 h 30

-----

> lun. 9 juin : 9 h > 12 h 30

### Sedan

 Centre aquatique 

 "période scolaire"

 **Fériés**

ascension

> jeu. 29 mai : 9 h > 12 h 30

> ven. 30 mai : 10 h > 12 h 30 -

14 h 30 > 17 h - 18 h > 19 h 30

> sam. 31 mai : 10 h > 12 h 30 -

14 h 30 > 17 h 30

> dim. 1 juin : 9 h > 12 h 30

-----

> lun. 9 juin : 9 h > 12 h 30

### Charleville-Mézières

 Piscine Ronde Couture

 Mardi / jeudi / vendredi :  
11 h 30 > 12 h 30

Mercredi :

8 h > 9 h / 11 h 30 > 12 h 30

 **12 heures de natation**

sam. 17 mai - 8 h > 20 h

Org. ASNCM

 **Fériés** : jeu. 29 et ven. 30

mai / lun. 9 juin : fermée

### Charleville-Mézières

 Patinoire Elena Issatchenko 

 **Fermeture estivale**  
du 3 mai au 31 août



 [equipementsludiques.ardenne-metropole.fr](http://equipementsludiques.ardenne-metropole.fr)  
Billetterie : [billetterie.ardenne-metropole.fr](http://billetterie.ardenne-metropole.fr)

## MÉDIATHÈQUES

### Cycle Cinéma "Ô boulot !"

en partenariat avec la Pellicule Ensorcelée Voyelles CMz

> **ven. 16 mai** 19 h

Le temps des Ouvriers

1<sup>ère</sup> partie

3 films proposés :

La sortie de l'usine Lumière

à Lyon (L. Lumière - 1895) /

Les ouvriers quittent l'usine

(H. Farocki - 1995) / La grève

(S. Eisenstein - 1924)

> **sam. 17 mai** 14 h 30

Le temps des Ouvriers

2<sup>nde</sup> partie - en présence de

Mariana Otero

2 films proposés : Entre

nos mains (M. Otero - 2010),

L'établi (M. Gokalp - 2023)

### Atelier bien-être

**sam. 17 mai** 15 h

G. Delaw Sedan

avec A. Semba, naturopathe

Adultes, sur inscription

**Lecture ven. 23 mai** 20 h

Voyelles CMz - Textes

de Guy Goffette par Anne

Alvaro - dans le cadre de

l'exposition Rencontres

### Le rendez-vous des parents

**mer. 4 juin** 10 h 30

Voyelles CMz - Les différentes

phases du développement

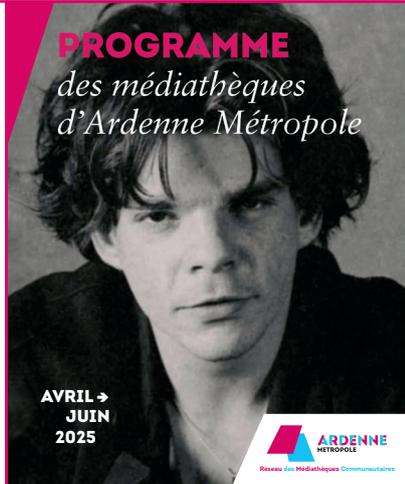
de l'enfant et les activités

adaptées à chaque étape.

En partenariat avec la PMI.

 [mediatheques.ardenne-metropole.fr](http://mediatheques.ardenne-metropole.fr)  

## PROGRAMME des médiathèques d'Ardenne Métropole



AVRIL →  
JUN  
2025

ARDENNE  
MÉTROPOLE  
Réseau des Médiathèques Communales

## CONSERVATOIRE

**Audition à la quarte mer. 21**

**mai** 18 h CMz Conservatoire

Patchwork musical

**Concert sam. 24 mai** 19 h

CMz Conservatoire - En-

semble de clarinettes

**Concert dim. 25 mai** 16 h

Vivier-au-Court La Vivaroise

Orchestre d'harmonie CMz

et chœur clarinettes du

conservatoire avec la parti-

cipation d'Alexis Ciesla

**Audition à la quarte mer.**

**28 mai** 18 h CMz Conserva-

toire - Patchwork musical

**Audition mar. 3 juin** 18 h

CMz Conservatoire - Cho-

rale enfantine

**Concert ven. 6 juin** 20 h

CMz Théâtre - Cham

Classes à horaires aména-

gés musique et danse

**sam. 7 juin**

> 11 h Sedan Kiosque

**Big Band du Sedanais**

> 18 h Balan Église

Notre-Dame - **Concert**

voix - chorales

**Concert mer. 11 juin** 18 h

CMz Théâtre - Classes éveil

**Concert ven. 13 juin** 20 h

CMz Conservatoire - Laura

Rouy - Guitare classique

**sam. 14 juin**

> 16 h - CMz Médiathèque

Voyelles - **Audition** clavecin

> 20 h 30 CMz Conserva-

toire - **Concert** Big Band du

Conservatoire

**mer. 18 juin** Sedan

amphithéâtre PM France

> 19 h **Musicales Envies**

Patchwork musical

> 20 h **Audition** clarinette

**Audition ven. 20 juin** 19 h

CMz Conservatoire - Flûte

traversière



## DÉCHETS - JOURS FÉRIÉS

Rattrapages des collectes  

 Déchèteries fermées les jours fériés

### Jeudi 29 mai

> Collectes matin et après-midi rattrapées **sam. 31 mai**

> Collecte du soir effectuée le lendemain, **ven. 30 mai**

### Lundi 9 juin

> Collectes matin et après-midi avancées **sam. 7 juin**

> Collectes du soir effectuées le lendemain, **mar. 10 juin**

## FORMATION

Nouvelle formation proposée au lycée Saint-Paul à Charleville-Mézières : le bac professionnel

Animation enfance et personnes âgées. Ce bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais le diplômé peut poursuivre ses études dans la filière des di-

plômes professionnels de l'animation : BPJEPS, DEJEPS, BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social ou encore BUT Carrières sociales.

